



Pour publication immédiate : 15/06/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QU'UN MONTANT DE PLUS DE 291 000 \$ EST RENDU À 462 TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DES AUTOBUS

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'un montant de 291 734,34 \$ en salaires a été rendu à 462 travailleurs des succursales de Durham Bus de partout dans l'État de New York à la suite d'une enquête menée par la Division de la protection des travailleurs du Département de l'État de New York.

« Cette administration reste engagée à s'attaquer au vol de salaires sous toutes ses formes et à faire en sorte que les travailleurs soient payés comme il se doit pour une journée de travail honnête, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Nous continuerons à nous assurer que les entreprises respectent la loi et gardent l'argent dans les poches des New-Yorkais travailleurs qui l'ont gagné. »

Les responsables du district 200 du Syndicat international des employés des services ont averti le Département du travail de l'État d'infractions potentielles à la succursale Durham Bus de Syracuse. Les enquêteurs du Département du travail ont soumis la succursale à un audit, pour découvrir de nombreux cas de sous-paiements et d'infractions à la loi sur la prévention du vol de salaires. On a jugé que l'entreprise doit 12 680,70 \$ en salaire, et il a été évalué qu'elle devait de plus 3170 \$ en dommages-intérêts extrajudiciaires.

Le Département a ensuite travaillé avec Durham Bus dans le but d'enquêter sur d'autres succursales de l'État et de découvrir d'autres infractions en matière de salaires, pour finalement déterminer que plus de 290 000 \$ en sous-paiements du salaire minimum étaient dus à 462 travailleurs d'Albany, de Poughkeepsie, de Watervliet, de Rochester, de Canandaigua, de Schenectady et de Minetto (comté d'Oswego).

Le commissaire du travail par intérim, Mario J. Musolino, a déclaré : « Les travailleurs de l'État de New York savent que le département est prêt à les aider lorsqu'on ne leur paie pas les salaires légaux. Ce recouvrement prouve la diligence des enquêteurs du Département du travail. Grâce à leurs efforts, des centaines de travailleurs recevront leur dû. »

La Division de la protection des travailleurs du Département du travail de New York, qui

enquête sur le vol des salaires, traite les dossiers plus rapidement que jamais auparavant, ce qui fait que plus de travailleurs reçoivent l'argent qui leur est dû plus vite. Ces améliorations sont dues, en partie, à la politique et à des améliorations opérationnelles, comme le renvoi de plus de dossiers devant les commissions de mise en conformité pour accélérer la procédure de résolution.

Plus de 80 % de toutes les enquêtes sont maintenant terminées en moins de six mois. En 2014, 30,2 millions de dollars ont été versés à près de 27 000 travailleurs – plus que pour l'année précédente, et une augmentation de 35 % en fonds recouverts sur 2013.

Toute personne ayant des questions sur le salaire minimum ou relatives aux normes du travail, ou souhaitant déposer une plainte, doit appeler le 888-4-NYSDOL (469-7365).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418